

Communauté de communes info

La lettre d'information de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

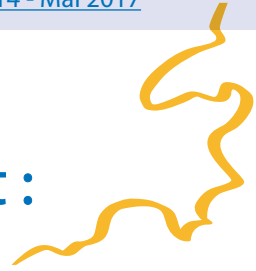
Numéro 14 - Mai 2017

12 COMMUNES



Dossier spécial ...

Fibre optique et internet haut débit : La connexion s'active !



POUR UN TERRITOIRE D'EXCEPTION

L'Édito

Aujourd'hui, le Très Haut Débit s'impose comme une véritable nécessité. Notre quotidien est rythmé par l'utilisation d'internet. Smartphones, tablettes ... Le THD fait partie de la clé de voûte du développement de notre territoire.

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) - que pilote le Département - est défini dans une démarche inédite dans la région via les Établissements Publics de Coopération Intercommunale. Il permet de lutter contre la fracture numérique en veillant à mettre les territoires à égalité.

Dans le cadre des objectifs fixés par l'Europe, le Plan France Très Haut Débit donne priorité, sur le Golfe, aux communes de La Mole, Ramatuelle ainsi que sur les zones denses et à fort enjeu économique. À savoir une partie des communes de Sainte-Maxime, Grimaud, Cogolin, Gassin et de Saint-Tropez.

L'ensemble du territoire devrait être doté d'ici 2023.

Vincent MORISSE

Président de la Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez,

Maire de Sainte-Maxime,

Conseiller Régional
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans le cadre du Plan France Très Haut Débit (THD), la Communauté de communes assure depuis le 2 novembre 2016 la compétence « aménagement numérique du territoire ». Le chemin à parcourir pour que la fibre et le THD arrivent à la porte de chacun des foyers des 12 communes est encore long mais le processus est lancé. L'enjeu ? L'attractivité du territoire !

Priorité aux zones défavorisées

Et dans la « course » à la connexion, c'est le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) du Var qui tranche. Adopté par le Conseil départemental le 18 décembre 2014, ce dernier fixe les ambitions du département en matière d'aménagement numérique pour les 6 prochaines années.

Il est programmé en plusieurs phases de développement (**voir carte en 2e page**) : en 2016, ce sont non seulement les zones les plus défavorisées en termes de technologies alternatives qui ont été mises en avant – La Mole et Ramatuelle – mais aussi le déploiement du réseau fibre optique dans sa globalité. Ce déploiement palliera l'absence d'offres privées sur le territoire.

Une réponse aux besoins de tous...

L'enjeu du Très Haut Débit (THD) Internet est de dimensionner le réseau internet pour répondre aux besoins d'aujourd'hui et des prochaines cinquante années en termes de débit. Télécharger un film, jouer aux jeux vidéo, « surfer » sur le net, envoyer ou recevoir des fichiers de données, regarder la télévision (« triple play »*)... les besoins des particuliers seront satisfaits tout autant que ceux des entreprises ou encore des professionnels des secteurs du tourisme, de la santé, de la culture et de l'éducation.

L'opération est portée et financée par l'Europe, l'État, la Région, le Département, et les communautés de communes et d'agglomérations associées pour que la fibre ne s'arrête pas aux portes des métropoles.

...qui tient à un cheveu !

L'objectif poursuivi est clair : il faut augmenter la vitesse de connexion à internet et s'adapter aux nouveaux usages des internautes. Le THD contribuera à améliorer notre quotidien (diminution des déplacements, télétravail etc.)

Comment ? Grâce à la fibre optique, un cheveu de verre capable de propulser une très grande quantité d'informations à la vitesse de la lumière et qui la fait transiter à la maison comme au bureau !

*ensemble de trois services dans le cadre d'un contrat unique : accès à internet, téléphonie fixe, télévision



« Notre territoire sera, en 2030, un territoire d'exception. C'est tout l'enjeu du Schéma de Cohérence Territoriale, le SCOT. Le Golfe devra offrir une qualité de vie et un cadre exceptionnels, ce qui implique un aménagement numérique du territoire efficace. Parce que ce dernier est aussi vital en 2017 que l'a été l'électrification dans les années 1930 ! »

Florence LANLIARD, Vice-présidente en charge de l'Aménagement du Territoire

Communauté de communes

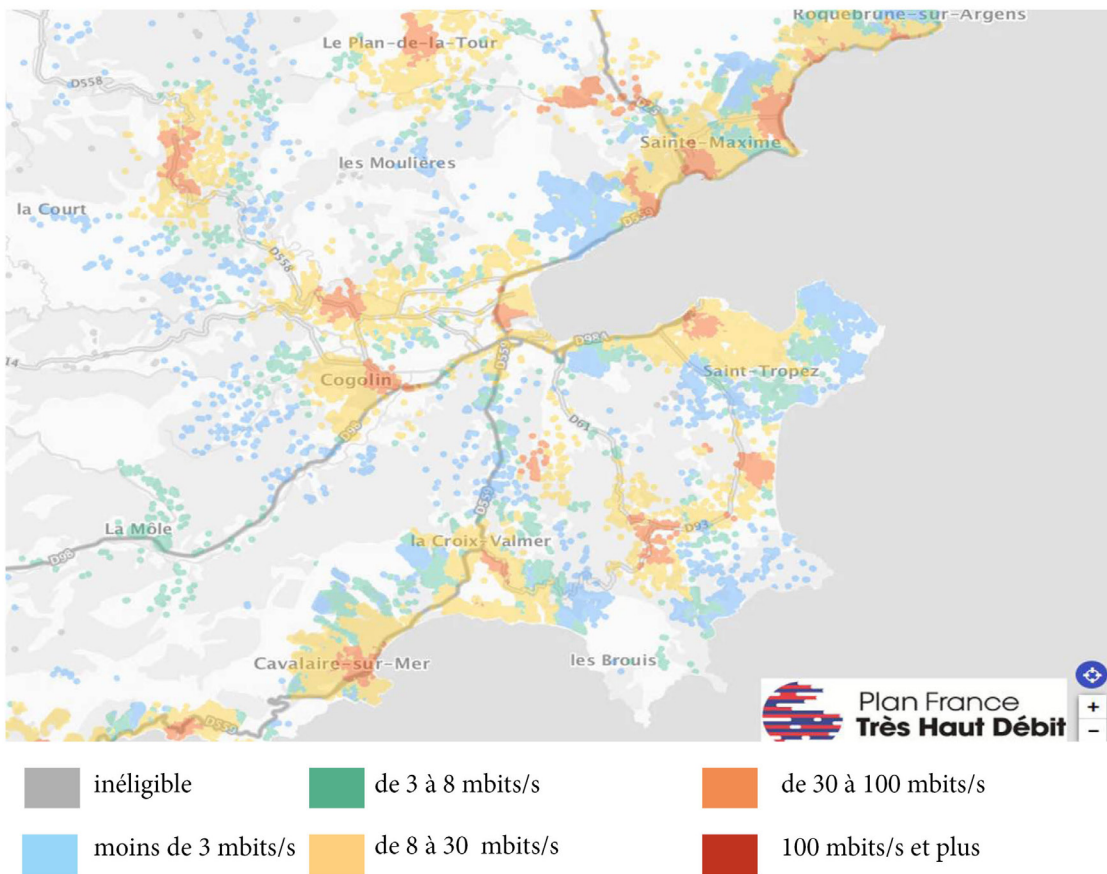
**Golfe de
Saint-Tropez**

CAVALAIRE-SUR-MER • COGOLIN • GASSIN • GRIMAUD • LA CROIX-VALMER • LA GARDE-FREINET • LA MOLE

LE PLAN-DE-LA-TOUR • RAMATUELLE • RAYOL-CANADEL-SUR-MER • SAINT-TROPEZ • SAINTE-MAXIME

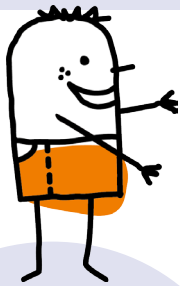
 www.cc-golfedesainttropez.fr

Débits observés à ce jour sur le Golfe de Saint-Tropez

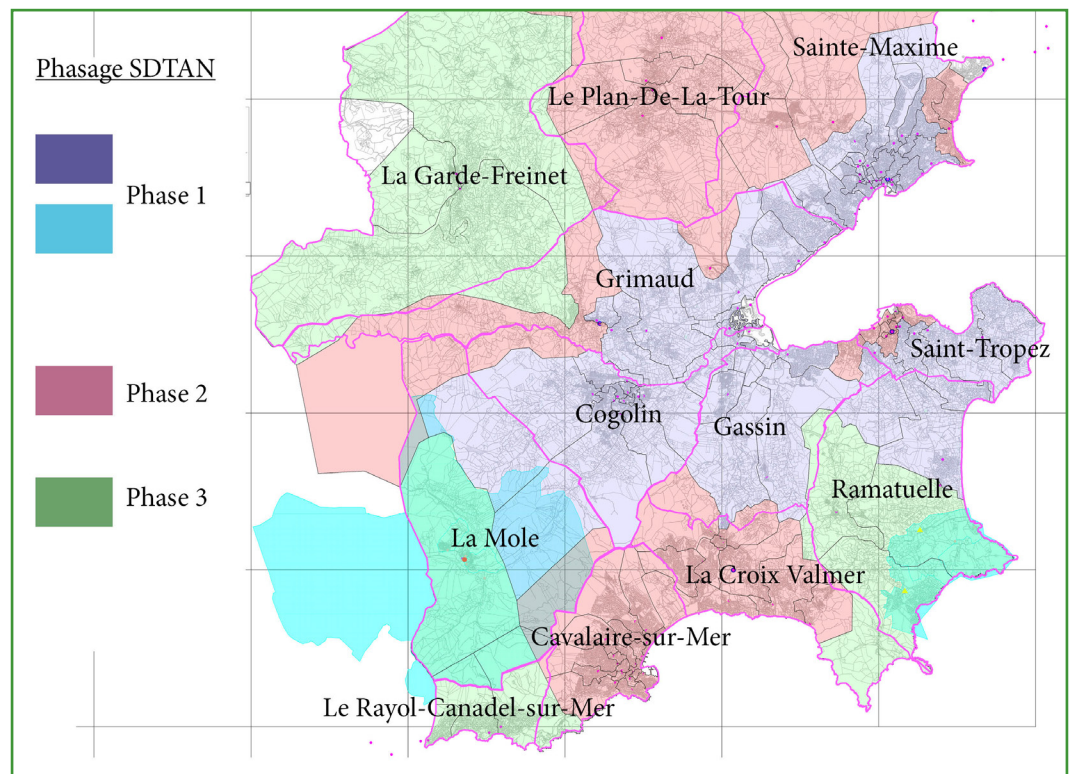


Saviez-vous que c'est la Direction du Service Informatique qui, au sein de la Communauté de communes, est en charge de la compétence aménagement numérique du territoire?

Les différentes phases de déploiement du SDTAN



Saviez-vous qu'une adresse électronique a spécialement été créée pour répondre à toutes vos questions sur le SDTAN ? ant@cc-golfedesainttropez.fr



D'HIER À DEMAIN, LES DATES À RETENIR

2009 - 2010 - 2011 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023 ...



Pour plus d'info : cc-golfedesainttropez.fr